



Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE
DE
COGGIA



20160

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 31 juillet 2020
N°18

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF M14 DE L'EXERCICE 2019

Date de la convocation :
27/07/2020

L'an deux mille vingt, le vendredi 31 juillet, à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique ordinaire en Salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. COGGIA François, Maire

Nombre de membres
Composants l'Assemblée :
15

ETAIENT PRESENTS : M. COGGIA François, M. AMPART Jean Claude, M. DANIELLI François, Mme DELFINI Viviane, M. LAPORTE Bernard, M. SPADA Sébastien, M. CERVIOTTI Jean Louis, M. MALATESTA Ludovic, Mme AIUTI Dominique,

Nombre de Conseillers
en exercice : 15

Nombre de membres
présents : 9

ETAIENT ABSENTS : M. COGGIA Jean Dominique, M. RAFFALLI Louis, M. CAVIGLIOLI Etienne, Mme BIFERALLI Martine, Mme ANDREI Brigitte.

Nombre de votants : 9

Quorum : 08

ABSENT REPRESENTE : Mme PADRONA Françoise donne procuration à M. LAPORTE Bernard.

Secrétaire de séance
M. CERVIOTTI
Jean-Louis

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

02A-212000905-20200731-CACOM2019-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/08/2020

Monsieur **CERVIOTTI Jean-Louis** donne lecture du document tel que dressé pour l'exercice 2019
Monsieur le Maire quitte la séance

Sur exposé de Monsieur **CERVIOTTI Jean-Louis**
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU, le Budget Primitif de l'exercice 2019 et l'ensemble des Délibérations Modificatives qui s'y rattachent,

CONSIDERANT, le compte de gestion établi de l'exercice 2019 établi par le
Receveur Municipal et précédemment approuvé,

Après réunion de la commission compétente, le 31 juillet 2020,

CONSTATE

Les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion, précédemment approuvé.

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

VOTE ET ARRETE

Les résultats tels que présentés dans le document

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

François COGGIA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212000905-20200731-CACOM2019-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/08/2020